

**Agenda des activités  
Juillet - Août 2018**

**retraite  
active**

la ville pour tous



bezons

## SOMMAIRE

**P3 Sorties en Île-de-France et ses alentours**  
Sortie pédestre, île de loisirs de Cergy, journée « bord de mer ».

**P5 Événements festifs et culturels**  
Séance de « Rire sans raison », anniversaires à la résidence autonomie Louis-Péronnet.

**P6 Rencontres**  
Groupes de réflexion et ateliers hebdomadaires.

**P7 Infos pratiques**  
Carte senior et quotient, permanences administratives, régie de quartiers, numéros utiles.

**P8 Conditions d'inscription et d'annulation**

# Sorties en Île-de-France et ses alentours

Inscriptions à partir du mardi 10 juillet à 13 h 30 à l'hôtel de ville, muni(e) de votre carte senior.



## ■ Vendredi 6 juillet **Sortie pédestre à Bezons**

Rendez-vous à **13 h 40** à l'hôtel de ville  
ou **14 h** au parc de l'Île Marante.

Marche de 3 à 4 km, à allure moyenne. Ambiance conviviale.  
**Gratuit.** Accompagnée de Coralie, animatrice du service retraités.

**Remarque :** vêtements et chaussures adaptés à la marche. Chapeau et bouteille d'eau obligatoires si possible dans un sac à dos. Et n'oubliez pas vos lunettes de soleil si vous êtes sensibles des yeux.

Inscriptions obligatoires au 01 79 87 62 17 / 62 25  
ou par mail à [c.helmany@mairie-bezons.fr](mailto:c.helmany@mairie-bezons.fr)

## ■ Lundi 23 juillet **Île de loisirs de Cergy Cergy-Pontoise - 95**

**Départ de Bezons** après ramassage : **11 h.**  
**Retour à Bezons** vers **17 h 30.**

Lieu unique pour une journée de vacances en Île-de-France. L'île de loisirs de Cergy est située au cœur du Val-d'Oise avec 250 hectares d'eau et de verdure. Vous organiserez votre temps chacun à votre convenance : restauration sur place ou pique-nique, barbecue (conditions auprès de l'animatrice), farniente, balades ou autres activités possibles (en supplément), dont :

- ❖ plage (5 €), plus de 5 000 m<sup>2</sup> de sable fin pour profiter d'un espace de détente et de fraîcheur ! Un décor soigné avec des palmiers et des paillotes.
- ❖ mini-golf (4,2 €),
- ❖ pédalos (19 € + pièce d'identité en caution),
- ❖ parcours santé, kayak, tennis...



© 2018 Île de loisirs de Cergy Pontoise

Selon votre parcours, le tour de l'île peut faire de 2 à 7 km, il vous emmènera dans des coins retranchés parfois inconnus du public ! Le petit train pourra également vous promener autour de l'île de loisirs (3,50 €).

Des cartes sont disponibles gratuitement aux accueils.

**Remarque** : les personnes le souhaitant pourront se regrouper avec les accompagnateurs.

**Repas et activités sont à votre charge.**

**Tarifs : de 5 € (quotient A) à 8,82 € (quotient J) / 10,38 € plein tarif.**



■ **Judi 9 août**  
**Journée « bord de mer »**  
**Villers-sur-Mer – 14**

**Départ de Bezons après ramassage : 7 h 30.**  
**Retour à Bezons vers 20 h 30.**

Subtil mélange entre les charmes du bocage Augeron et l'élégance des longues plages de sable fin de la Côte Fleurie, la station balnéaire de Villers-

sur-Mer concentre avec caractère toute l'authenticité du Calvados.

Vous serez déposés sur la place Jean-Mermoz, point d'accès direct à la plage avec poste de secours, toilettes publiques, location de transats et le centre-ville avec ses restaurants et ses commerces. L'office de tourisme se situe également à cet endroit.

Embarquez pour une journée en toute autonomie, à votre rythme et selon vos envies : plage, shopping, promenades, déjeuner fruits de mer ou pique-nique... pour le farniente et la baignade pensez au chapeau, à la crème solaire, aux lunettes de soleil, à la serviette et au maillot de bain !

**Repas à votre charge.**

**Tarifs : de 5 € (quotient A) à 12,10 € (quotient J) / 14,24 € plein tarif.**

Les trajets seront effectués en car de tourisme desservant les différents arrêts de la commune à l'aller comme au retour, au plus près de votre domicile. Le circuit ainsi que les horaires définitifs seront communiqués lors de l'inscription.

## Événements festifs et culturels

### ■ Jeudi 19 juillet

*Séance de « Rire sans raison »,*

de 14 h 45 à 15 h 45, au centre social Rosa-Parks.

**Venez rire pour votre bien-être !**

Série d'exercices inspirés du yoga permettant de rire, rythmés par un exercice régulier qui représente le fil rouge de la séance.

**À noter :** porter une tenue confortable. Se pratique en chaussettes.

Apporter une serviette et une bouteille d'eau.

Animée par Coralie Helmany.

Renseignements et inscription gratuite à l'hôtel de ville,

au 01 79 87 62 17 / 62 25 ou à [c.helmany@mairie-bezons.fr](mailto:c.helmany@mairie-bezons.fr)



### ■ Mardis 24 juillet et 28 août

*Anniversaires des usagers du restaurant,*

de 12 h à 14 h, à la résidence autonomie Louis-Péronnet.

Déjeuner à réserver auprès des agents de la résidence, mais entrée libre pour la danse (à partir de 13 h).



### ■ Les groupes de réflexion et les ateliers hebdomadaires s'arrêtent durant l'été pour reprendre courant septembre.

Cependant, la salle polyvalente de la résidence autonomie Louis-Péronnet – 137, rue Édouard-Vaillant, reste disponible pour les différents temps de **jeux de cartes et de société**, en libre accès, les après-midi de 14 h à 18 h.



### **CANICULE ET FORTE CHALEUR**, comment y faire face ?

Personnes âgées de **65 ans et plus**, personnes handicapées, contactez le centre communal d'action sociale (CCAS) au **01 79 87 62 25** pour **vous faire inscrire sur le registre communal**.

## Infos pratiques

### ■ Carte senior et calcul du quotient

Vous pouvez vous procurer la carte gratuitement au service municipal aux retraités, en mairie – muni(e) de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les Bezonnais peuvent également faire calculer leur quotient pour bénéficier de tarifs dégressifs adaptés à leurs revenus (documents à présenter : notification de retraite, avis d'imposition, quittance de loyer).

### ■ Permanence administrative du service municipal aux retraités

Tenue par Mme Brochard, pour les Bezonnais, tous les mardis et vendredis matin de 10 h à 12 h à la résidence autonomie Louis-Péronnet.

### ■ Régie des quartiers

Cette association, avec le soutien de la ville, vous propose le service Mobi-Cité afin d'assurer vos déplacements dans Bezons ou vers l'hôpital d'Argenteuil. Pour adhérer et profiter de ce service, il suffit de téléphoner au 01 39 47 60 35 et une personne se rendra à votre domicile afin de procéder à votre inscription. Vous pourrez ensuite acheter des tickets soit à la régie des quartiers située au 9 rue Parmentier, soit directement au conducteur. Information complémentaire au 01 39 47 60 35.

## Numéros utiles

### Mairie

Tél. : 01 79 87 62 00

### Service municipal aux retraités

Ouvert le lundi et jeudi de 13 h 30 à 18 h,  
le mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h, le vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,  
le samedi de 8 h 30 à 12 h.  
Tél. : 01 79 87 62 25

### Résidence autonomie Louis-Péronnet

Tél. : 01 39 61 08 40

### Centre municipal de santé Maurice-et-Liliane-Bourstyn

Tél. : 01 79 87 64 40

### Mobi-Cité - Régie des quartiers

Tél. : 01 39 47 60 35

# INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PAYANTES DU SERVICE MUNICIPAL AUX RETRAITÉS

## Comment s'inscrire ?

En vous rendant directement au service municipal aux retraités, muni(e) de votre carte senior, 6, avenue Gabriel-Péri (à partir du jour d'ouverture des inscriptions annoncé en page 3).

## Conditions :

- Il vous est demandé de vous limiter à deux pour le nombre de places réservées (exemple : un couple ou une personne et un ami). L'inscription doit être effectuée par l'une des deux personnes participantes.
- En raison d'une forte affluence, nous limitons les réservations uniquement le jour d'ouverture des inscriptions, à deux sorties par personne.
- Aucune inscription n'est prise par téléphone.

## Comment annuler ?

En contactant le service municipal aux retraités au 01 79 87 62 25 ou en retournant le coupon ci-dessous.

## Pourquoi annuler ?

Les annulations intervenant dans les 7 jours précédant l'activité, sont facturées suivant le montant des frais engagés par la ville et ce afin de ne pas pénaliser les autres participants (qui devraient alors supporter un surcoût).

Seules les annulations pour raisons de santé n'engendrent pas de frais : un certificat médical est alors demandé.



Annulation de(s) (l')activité(s) ou de(s) sortie(s) .....

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Signature :

Coupon à retourner à : Hôtel de ville, service municipal aux retraités,  
6, avenue Gabriel-Péri - CS 30122 - 95875 Bezons Cedex.